



AG de la SAFCN

St-Aubin le 21.08.20

Résumé concernant l'AF3CP

Présidente SAFCN Corinne Guyot
Présents représentant Clovis Fahrni (SAFCN), Corinne Guyot (SAFCN), Patrice Godat
AF3CP et SMF (SAFCN), Monique Riera (SMF), Jean-François Béranek (AF3CP)

1. Nombre de membres SAFCN en 2019

La présidente annonce 97 membres AFCN dont 75 membres actifs. Il y a eu beaucoup de départs dans leur société suite à l'adhésion à l'AF3CP. Les partants critiquaient une prétendue syndicalisation de leur association. Il leur a pourtant été signalé qu'il s'agit bien toujours d'une association au sens des art 60 et SS du Code civil.

Je rappelle dans les divers que la cotisation AF3CP ne comprend que les membres actifs. Il m'est alors indiqué lors du repas qui suit la séance, par Clovis et leur caissier qu'au 31.12.18 ils ont bien 78 membres actifs, mais que suite aux nombreux départs, la situation décrite concerne seulement le 31.12.19.

26 membres SAFCN sont présents à cette assemblée générale. La SAFCN a été créée en 1926.

2. Questions relatives à l'AG de l'AF3CP

Adoption des rapports de l'AF3CP

1. Le rapport du Président, daté du 15 août 2020, est adopté à l'unanimité.
2. Le rapport des vérificateurs des comptes, daté du 12 mai 2020 est accepté à l'unanimité. Les comptes de l'AF3CP sont approuvés et décharge est donnée au trésorier.

Questions à l'Assemblée de la SAFCN :

1. Recherche d'un vérificateur suppléant : M. Cyril Humbert-droz de la SAFCN se propose comme vérificateur suppléant.
2. Demande à ce que les actuels vérificateurs prolongent leur activité encore une année. Monique Riera (SMF) et Claude Limat (SAFCN) donnent leur accord.
3. Proposition de baisser la cotisation à Fr 5.- par personnes actives (au lieu des Fr. 10.- prévus initialement). La proposition est acceptée à l'unanimité.

Rappel au sujet des informations publiques. Elles peuvent être également retrouvées sur le site internet www.smf-ne.ch, avec un chapitre dédié à l'AF3CP. (<https://smf-ne.ch/accueil-af3cp/>).

3. Changement de Présidence à la SAFCN

Après 17 de présence et de Présidence Mme Guyot Corinne quitte la Présidence de la SAFCN. Elle quitte donc aussi la place de représentante de sa société auprès de l'AF3CP. Elle reste membre de sa société. Elle est remplacée comme Président par M. Godat Patrice qui deviendra aussi de ce fait le représentant de la SAFCN auprès de l'AF3CP.

J.-F. Béraneck le 24.08.20

Résumé validé par la Présidente de la SAFCN :

Le 25 août 2020

Corinne Guyot

